

Les droits des tout-petits : des tout petits droits ?

8^e rencontres médico-juridico-sociales autour de l'enfant

Le choix de consacrer les 8^e rencontres médico-juridico-sociales autour de l'enfant aux droits des tout-petits résulte de l'attention spéciale que leur accorde la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant.

Du fait de leur grande vulnérabilité, des soins importants dont ils ont besoin et des maltraitements spécifiques dont ils sont susceptibles de faire l'objet, ces enfants nécessitent une protection renforcée tant des professionnels de la santé que des travailleurs sociaux.

En outre, la question de leur statut suscite un intérêt particulier dans la mesure où elle se pose dès le début de leur vie.

Entrée gratuite
(hors formation professionnelle permanente)

Formation professionnelle permanente :

* sur demande à l'inscription, délivrance d'une attestation de suivi de formation et d'une facture : 60€ TTC / 6 heures validées

* université de Bordeaux : n° de déclaration d'existence : 72 33 093 41 33 – Siret : 130 018 351 00010 – APE : 8542Z

* chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'université de Bordeaux
à expédier : Université de Bordeaux, IDM, 16 avenue Léon Duguit, CS 50057, 33608 Pessac cedex

CERFAPS
Centre européen de recherches
en droit des familles, des assurances,
des personnes et de la santé

université
de BORDEAUX

Gironde
LE DEPARTEMENT

Inscription préalable obligatoire
avant le 8 juin 2017
exclusivement par courriel :

institutdesmineurs@u-bordeaux.fr

Les droits des tout-petits : des tout petits droits ?

mardi 13 juin 2017 > 9h-17h

Pessac, Avenue Léon Duguit, amphi Auby

*8^e rencontres médico-juridico-sociales
autour de l'enfant*



Organisé par l'Institut des mineurs
de l'université de Bordeaux

Direction scientifique : Adeline Gouttenoire

Institut
des mineurs / université
de BORDEAUX

Matinée

- 9h Ouverture des travaux**
Emmanuelle Ajon, vice-présidente du conseil départemental de la Gironde chargée de la protection de l'enfance et de la promotion de la santé
- 9h15 La période prénatale**
*** L'implication du réseau Périnat Aquitaine dans la prise en charge des vulnérabilités de l'anté- au post-natal**
Muriel Rebola, pédiatre au Réseau périnatal aquitain, praticien hospitalier en néonatalogie, maternité du centre hospitalier universitaire de Bordeaux, Laurence Toulliec, sage-femme coordinatrice au réseau Périnat Aquitaine pour le territoire de la Gironde
*** L'unité psychiatrique mère-enfant**
Anne-Laure Sutter, praticien hospitalier, réseau de psychiatrie périnatale, pôle universitaire de psychiatrie adulte, centre hospitalier Charles-Perrens, Bordeaux
- 10h15 Pause**
- 10h30 La mort inattendue du nourrisson**
Julia Pauls, pédiatre, directrice du centre régional de référence Mort inattendue du nourrisson, Bordeaux
- 11h Le syndrome du bébé secoué**
Marion Bailhache, pédiatre, hôpital des enfants, Bordeaux, épidémiologiste, université de Bordeaux, Pascal Pillet, pédiatre, hôpital des enfants, Bordeaux
- 11h30 La procédure d'assistance éducative relative au tout-petit**
Laurent Gebler, président du tribunal pour enfants de Bordeaux
- 12h Débats avec la salle**
- 12h15 Déjeuner libre**

Après-midi

- 14h Le repérage des carences des parents des tout-petits**
Virginie Capitaine, pédiatre, médecin référent, Aide sociale à l'enfance, conseil départemental de Paris
- 14h30 L'abandon de l'enfant à sa naissance**
*** Les outils juridiques**
Julie Térel, docteur en droit, université de Bordeaux, CERFAPS
*** Les professionnels face à la volonté maternelle d'abandon**
Nathalie Verhille, médecin territorial, protection maternelle et infantile, conseil départemental de la Gironde
- 15h30 La prise en charge du tout-petit par le centre départemental de l'enfance et de la famille**
Martine Chabrier, adjointe de la pouponnière, Laetitia Kenee, psychologue, Nelly Marnet, auxiliaire de puériculture à la pouponnière, référente de la situation, Régine Pellerin, pédopsychiatre
- 16h L'enfant de moins de deux ans : une catégorie spécifique d'enfant en danger**
Adeline Gouttenoire, professeur, université de Bordeaux, directrice du CERFAPS et de l'Institut des mineurs, présidente de l'observatoire départemental de la protection de l'enfance de la Gironde

